

# Véhicule électrique: où trouver des bornes de recharge?

ACTUALITÉ - L'objectif gouvernemental de 100 000 points de recharge sur le domaine public fin 2021 sera-t-il atteint? Mobileeese dresse un état des lieux par département.

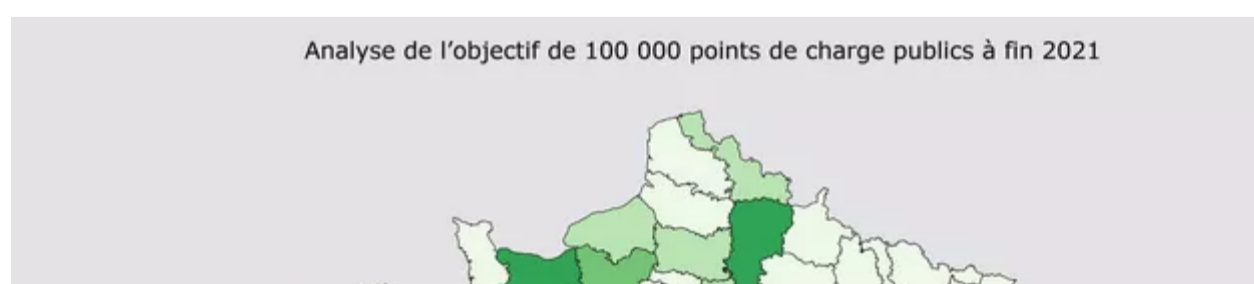
Par Sylvain Reisser

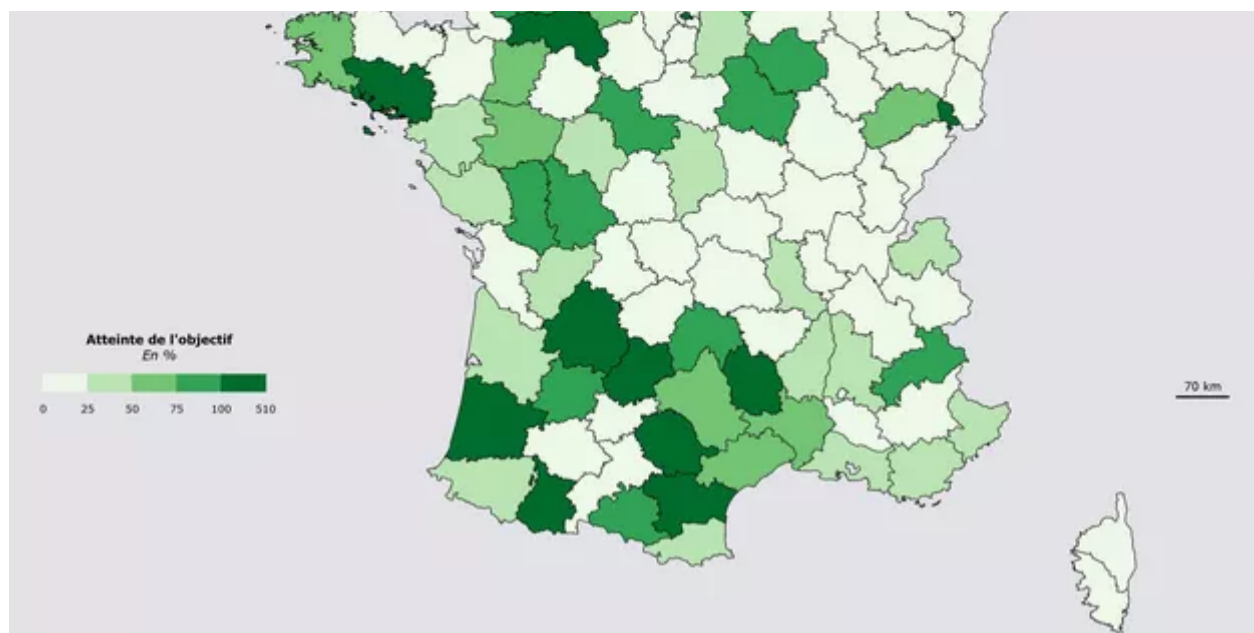
Publié le 05/01/2021 à 15:07, mis à jour le 07/01/2021 à 12:29



*Le Figaro*

L'Europe veut mettre tous les automobilistes à la voiture électrique. Pour encourager cette conversion, les pays de l'Union européenne multiplient les initiatives. En France, pour stimuler un marché de l'automobile secoué par le confinement du printemps 2020 qui a obligé à fermer les concessions et mis l'économie à l'arrêt, le gouvernement a mis en place, à partir du 1er juin 2020, un vaste plan de soutien à la filière. Derrière cet objectif, les pouvoirs publics y ont vu une opportunité en or d'accélérer la transition écologique en subventionnant grassement l'achat d'un véhicule à batterie rechargeable. C'est ainsi que le bonus accordé à l'achat d'un véhicule électrique d'une valeur inférieure à 45 000 € a été relevé de 2 000 euros, soit 7 000 euros pour les particuliers et 5 000 euros pour les entreprises. Par ailleurs, les véhicules hybrides rechargeables d'un montant inférieur ou égal à 50 000 euros et pouvant se prévaloir d'une autonomie électrique de 50 km bénéficient d'un bonus de 2 000 euros. Pour encourager le renouvellement du parc, le gouvernement a en parallèle mis en place une prime à la conversion. Résultat: les Français ont largement profité de cet effet d'aubaine. Fin 2020, à l'heure d'un premier bilan, les immatriculations de véhicules à batterie rechargeable ont connu une croissance exponentielle. Les ventes de véhicules 100 % électrique ont atteint 110 936 unités, soit 6,72 % du marché global. Celles des véhicules hybrides rechargeables ont représenté 74 627 unités, soit une part de marché de 4,52 %. Sachant que les aides ont été prolongées jusqu'au 30 juin 2021, les pouvoirs publics s'attendent à atteindre un parc de véhicules batterie rechargeable de 1 million de véhicules début 2022.





La carte de France à début décembre 2020. *Mobileese*

L'accélération de la transition écologique ne sera réussie que si elle s'accompagne d'un plan ambitieux de déploiement de bornes de recharge sur l'espace public. C'est ainsi que le gouvernement français a avancé d'un an le programme d'installation de 100 000 points de recharge sur le territoire. Fin 2021, les propriétaires de véhicules à batterie rechargeable devront ainsi pouvoir s'appuyer sur un maillage conséquent. Le bureau de conseil en mobilité électrique Mobileese compile ainsi les données du gouvernement pour livrer une analyse exhaustive du taux d'atteinte de l'objectif en nombre de points de charge, par département. Mobileese s'engage à communiquer régulièrement l'état d'avancement des infrastructures de recharge.

Le dernier état datant de début décembre 2020 révèle que 38 départements métropolitains proposent une infrastructure de recharge rapide d'au moins dix points de charge en courant continu de 50 kW ou plus. On sait que c'est la solution technique à privilégier pour diminuer les temps de recharge et encourager ainsi l'acceptabilité de la voiture électrique. Cela va faire sourire les défenseurs de la voiture thermique, mais l'on peut récupérer environ 200 km d'autonomie en 40 minutes. Parmi ces départements, 15 d'entre eux ont équipé plus de 10 % de leur réseau ouvert au public en points de charge rapides. Certains d'entre eux sont à plus de 33 % de l'objectif de fin 2021: le Cantal avec 89 %; les Landes (39 %); la Mayenne (18%) ; la Vendée (17%) ; les Hautes-Alpes (167%) ; l'Hérault (14%) ; Tarn, Ardèche, Gironde et Lozère à 13% ; Ariège et Yonne à 11%.

Comme l'indique la carte de France, une vaste bande couvrant le centre de la France et le centre-est révèle un faible taux de couverture. Cela tient au fait que le gouvernement n'a pas mis à jour les données des régions suivantes: l'Allier, les Alpes de Haute-Provence, les Ardennes, la Creuse, le Gers, l'Ille-et-Vilaine, l'Indre, la Haute-Loire, la Manche, la Meuse, le Puy-de-Dôme, les Vosges.

Reste que selon la dernière étude de l'Avere-France, les possesseurs de voitures à batterie rechargeable considèrent que le réseau de recharge sur le domaine public reste le principal talon d'Achille de la mobilité électrique. 68 % des sondés se déclarent exaspérés par les pannes trop fréquentes des installations et les obstacles encore trop nombreux, au premier rang desquelles figurent bien souvent l'absence d'interopérabilité des bornes et l'impossibilité de paiement à l'acte.

**SERVICES:** [Voir toutes les voitures électriques d'occasion sur ParuVendu.fr](https://www.paruvenu.fr)